

17

R A P P O R T

OBJET : Championnats du Monde de trampoline, tumbling en Novembre 2010

Le Comité de Moselle de Gymnastique a été retenu pour organiser à Metz du 8 au 18 Novembre 2010 les 27èmes Championnats du Monde de trampoline – tumbling et double mini trampoline seniors masculins et féminins ainsi que les Championnats du Monde des jeunes.

Ces championnats se dérouleront aux Arènes.

Il s'agit d'une discipline tout à fait spectaculaire en pleine expansion et pratiquée dans plus de 56 pays. La dernière organisation de ces Championnats en France remonte à 22 ans.

Il semble par ailleurs tout à fait naturel d'accueillir ces Championnats à Metz qui dispose du plus grand club de gymnastique de France avec près de 1 500 licenciés. Cet événement contribuera à renforcer encore davantage l'ancrage de cette discipline dans notre ville ainsi que la dynamique club par la mobilisation des bénévoles, l'acquisition et le partage d'une expérience riche ...

45 nations seront présentes à Metz et la ville accueillera près de 2 000 compétiteurs pendant près de deux semaines. Les organisateurs estiment à 18 000 les nuits d'hôtels mobilisées et entre 36 000 et 40 000 les repas servis pendant ces Championnats.

L'impact global est estimé à près de 2 millions d'euros dans l'économie locale : transports, hôtellerie, restauration, imprimeur, hôtesses, interprètes, agents de sécurité ...

La médiatisation de l'événement sera assurée entre autres par la retransmission sur Sport+ et une quinzaine de chaînes étrangères sont d'ores et déjà intéressées par la retransmission des images des différentes disciplines.

Le Comité d'organisation a souhaité faire de cette manifestation sportive un véritable outil de développement et de citoyenneté à fort impact économique et social.

Le budget prévisionnel des Championnats seniors est estimé à 1 478 000€.

Le Comité d'organisation a sollicité les Collectivités Locales à hauteur de 150 000€ pour les Championnats seniors et 50 000€ pour les Championnats jeunes.

Le Conseil Général intervient à hauteur de 200 000€ et la Région a accordé un financement de 130 000€.

Compte tenu de l'impact économique et sportif de ces Championnats et étant donné que cette manifestation est le seul événement sportif d'envergure organisé en 2010 en dehors du marathon, il est proposé d'attribuer une subvention de 100 000€ au Comité Départemental de Gymnastique étant entendu que la valorisation de l'aide logistique apportée par la Ville est estimée à 50 000€.

MOTION

OBJET : Championnats du Monde de trampoline, tumbling en novembre 2010

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de s'associer aux Championnats du Monde de trampoline et tumbling

DECIDE d'attribuer pour l'organisation des Championnats du Monde de trampoline et tumbling une subvention de 100 000€ au Comité Départemental de Gymnastique de la Moselle dont les modalités de versement seront définies par convention,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ainsi que tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice de l'action subventionnée,

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Jacques TRON